

RAPPORT DU PRÉFET SUR LES ÉTATS FINANCIERS 2022

Sommaire

Le rapport financier de la MRC du Domaine-du-Roy a été déposé et accepté lors de la séance du 11 juillet 2023. Les états financiers consolidés qui ont fait l'objet d'un audit de la firme Mallette, société de comptables professionnels agréés, regroupent les comptes de la MRC et des organismes faisant partie de son périmètre comptable, soit :

- Centre local de développement Domaine-du-Roy;
- Transport collectif et adapté Domaine-du-Roy (Accès Transport Domaine-du-Roy);
- Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean;
- Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean.

Les revenus de l'administration municipale de la MRC ont totalisé 14 197 259 \$, les charges ont été de 16 245 655 \$ et les éléments de conciliation à des fins fiscales se sont établis à 3 218 555 \$ pour donner un excédent de fonctionnements de l'exercice à des fins fiscales de 1 170 159 \$. De ce résultat, une somme de 1 223 374 \$ provient des redevances nettes des projets hydroélectriques dont le montant sera affecté pour 2023 à des projets territoriaux et locaux.

La lecture des renseignements complémentaires suivants permet de conclure que la MRC aura investi des sommes importantes sur son territoire afin de bien remplir son rôle de soutien auprès des municipalités de son territoire pour offrir des services de qualité à ces citoyens et pour soutenir le développement économique, social et communautaire du territoire.

Le préfet,



Yanick Baillargeon

Juillet 2023

Revenus

Les revenus de quotes-parts auprès des municipalités du territoire s'établissent à 5 853 553 \$, soit 41,2 % de l'ensemble des revenus. Ainsi, 83 % des quotes-parts sont affectées à des services directs aux municipalités ou aux citoyens, soit pour la gestion des matières résiduelles, la confection des rôles d'évaluation municipale, le transport collectif, la mise en commun de service et le partage de ressources.

Les transferts provenant des gouvernements se chiffrent à 5 084 024 \$ pour 35,8 % des revenus. Ils sont constitués principalement de 693 334 \$ pour le transport collectif et adapté, 313 135 \$ en aide pour les programmes d'amélioration de l'habitat de la Société d'habitation du Québec (SHQ), 427 283 \$ pour le développement du milieu, 1 175 848 \$ en partage des redevances sur les ressources naturelles, 954 827 \$ du Fonds région et ruralité et 1 135 708 \$ provenant du mandat de la MRC pour la gestion du circuit cyclable.

Les autres revenus de l'administration municipale consistent en 1 117 263 \$ de divers services rendus, 935 647 \$ en imposition de droits et revenus de placements et 1 207 013 \$ en autres revenus.

Charges et éléments de conciliation

Les charges en transport totalisent 2 556 911 \$ et sont constituées principalement de la contribution au transport collectif et au transport adapté pour une somme de 827 082 \$, les frais d'exploitation du département d'ingénierie au bénéfice des municipalités du territoire pour un montant de 266 884 \$ et aux dépenses reliées au mandat de gestionnaire de la Véloroute pour une somme de 1 424 826 \$.

La contribution de la MRC dans la gestion des matières résiduelles d'une somme de 4 014 636 \$ constitue l'essentiel de la dépense en hygiène du milieu, s'établissant à 4 067 267 \$.

La MRC a engagé une somme totale de 2 300 127 \$ dans la promotion et le développement des industries et commerces de son territoire notamment par le soutien aux différents secteurs avec ses conseillers spécialisés, le déploiement du service Accès entreprise Québec et des contributions directes non remboursables de 623 587 \$. Une somme de 472 869 \$ a pour sa part été investie dans le secteur touristique par l'intermédiaire de la ressource affectée à ce domaine et les initiatives du chantier Tourisme. Un montant de 2 042 400 \$ a été octroyé au développement des milieux afin de soutenir les municipalités, les entreprises d'économie sociale et les organismes du territoire dans leurs projets et services ainsi que pour l'élaboration et le déploiement de programmes et projets sur le territoire.

Enfin les frais financiers de la MRC, incluant les intérêts sur la dette à long terme, se sont élevés à 556 541 \$. Les remboursements en capital de la dette à long terme se sont établis à 1 691 782 \$. Les charges en capital et intérêts relatives aux investissements dans les projets hydroélectriques s'établissant à 1 808 907 \$ ont été entièrement assumées par les redevances issues de ces projets.